

Amis de la Constitution

Proposition à l'assemblée générale 2023

Demande de:

comité actuel: Roland Bühlmann, Mark Steiner, Samuel Riggenbach

Date de la demande:

le 28 mars 2023

Proclamé:

Avec l'envoi des documents, 4 semaines avant l'assemblée générale

Nom de la demande:

Adaptation des statuts (point 8 / 8.1)

Version actuelle:

8. Comité

8.1 Composition

Le comité est composé de cinq à onze personnes. Il se constitue lui-même. La réélection est possible.

Adaptation:

8. Comité

8.1 Composition

Le comité est composé de trois à sept personnes. Il se constitue lui-même. La réélection est possible.

Justification:

Il est apparu qu'un grand comité directeur peut présenter plus d'inconvénients que d'avantages. En cas de départ de membres du comité, des questions se posent et une pression s'exerce, ce qui nuit aux activités quotidiennes. Les derniers mois ont montré que trois membres du comité directeur peuvent faire beaucoup plus que 9. En même temps, l'augmentation temporaire à 5 est à saluer et nous aimerions aussi continuer avec les 5 actuels. Afin d'être ouvert à d'autres candidatures, il peut y en avoir 7. En même temps, nous pensons que la limite inférieure de 3, fixée par les statuts, aide à maintenir les affaires courantes sans questions ou élections extraordinaires, même si le nombre de membres est faible entre-temps.

Proposition:

Le comité propose à l'assemblée générale d'accepter cette modification.